

Métier de juriste et horaires

Par **Théosoup**, le **30/07/2021** à **12:07**

Bonjour,

Je me permets de venir vers vous car je suis à la recherche d'un poste de juriste spécialisé en droit des affaires. Seulement, j'aurais aimé savoir au niveau des horaires de travail, s'il y a une réelle différence sur Paris et en Province.

En effet, j'ai postulé à plusieurs offres d'emplois sur Paris, mais je logerai en Province. Je me demande si cela est faisable, car si je ne peux pas prendre un train à 19h30 max, mieux vaut habiter sur Paris.

Pensez-vous que faire du 9h - 18h30 dans un service juridique sur Paris est envisageable? Ou bien, les salariés restent jusqu'à 20h minimum ?

Merci pour vos réponses,

Bon week end !